

Demoulin R.R.

BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE

EXTRAIT

du tome trente et unième

FASCICULE 2

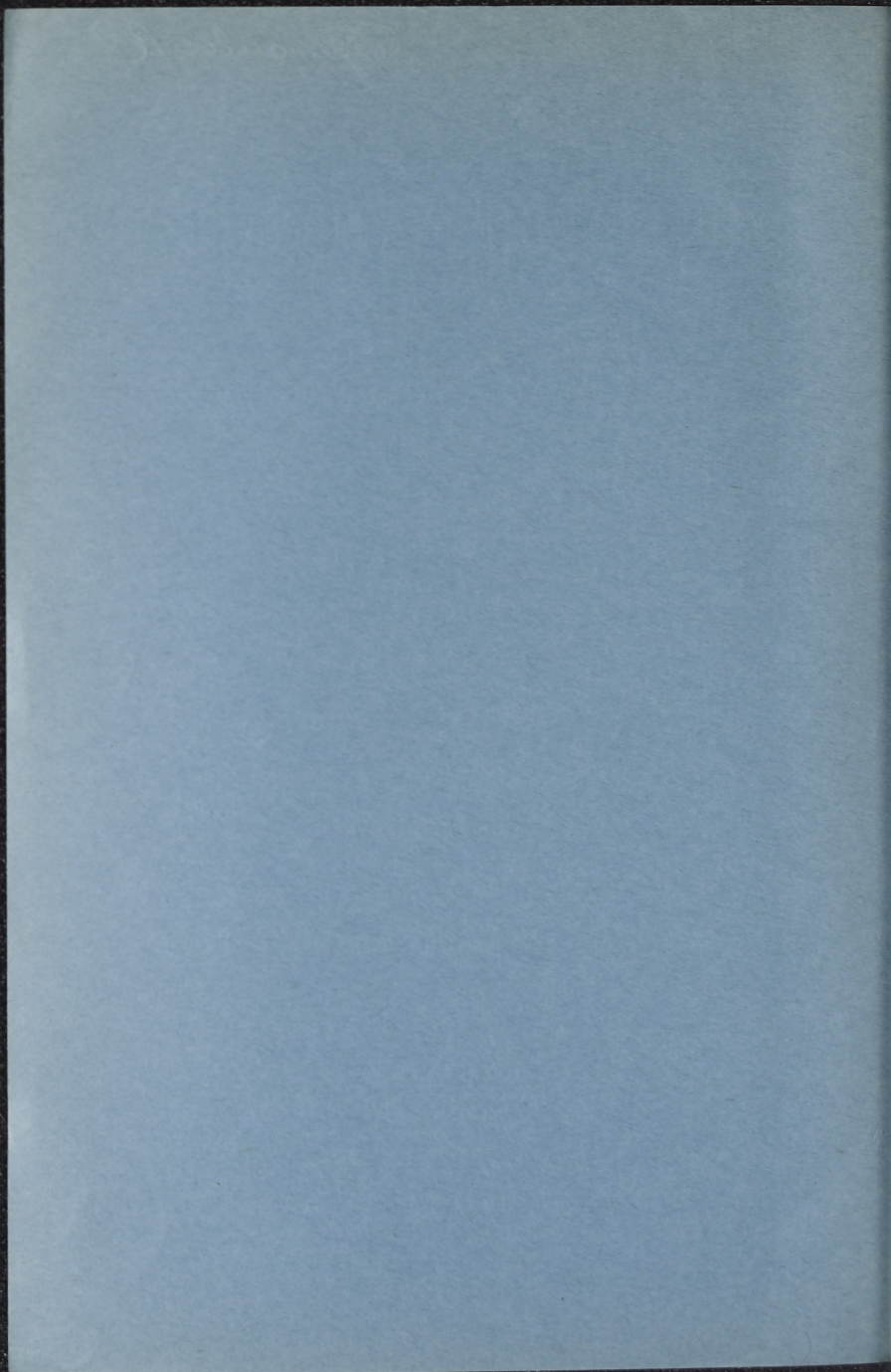
BRUXELLES

ÉTABLISSEMENTS ÉMILE BRUYLANT

Société anonyme d'éditions juridiques et scientifiques

RUE DE LA RÉGENCE, 67

1962



d'une imagination débridée et furent représentées au Théâtre du Parc. Au moment de la guerre de Sécession il s'embarqua pour les États-Unis où il devint capitaine dans l'armée fédérale; puis, avec le grade de colonel, il alla combattre l'empereur Maximilien dans les rangs de l'armée républicaine du Mexique. Il succomba à la fièvre jaune, à l'âge de 34 ans, au cours de son voyage de retour au pays.

Le docteur César de Paepe qui connut et soigna personnellement « vader Kats » comme on l'appelait dans ses vieux jours, — alors qu'après le décès de sa femme il avait abandonné le petit négoce de cigares qui le faisait vivre, — assure qu'il était resté fidèle aux idéaux de sa jeunesse. Quelques almanachs et brochures parus en ses dernières années le prouvent d'ailleurs. *Werk en Kapitaal* par exemple, une petite étude datant de 1872, se situe entièrement dans la ligne du Fouriérisme auquel il s'était définitivement rallié vers 1845 : la libre association des travailleurs et des capitalistes, la réalisation de l'harmonie sociale grâce à une juste répartition des bénéfices entre le travail (5/12) le capital (4/12) et le talent (3/12). *Un mot* (bilingue) à propos de la *Constitution belge* (1875) et des écrits antimilitaristes ou antiaulcooliques restés à l'état de manuscrits ne sont, eux aussi, que de pâles échos de l'activité socialiste d'antan.

« Si cet homme était mort il y a » quarante ans, sa disparition eût été » un événement dans le pays; elle eût » été pour la jeune monarchie belge » un bon débarras; des députations » démocratiques de tous les coins du » pays eussent assisté à ses funé- » railles, et toute la population ou- » vrière de la capitale eût été en mou- » vement ». C'est ainsi que s'exprimait César de Paepe dans l'article nécrologique qu'il lui consacra. Ajoutons que la solide réputation d'« orateur brillant et chaleureux, aux boutades satiriques » (Delhasse), dont il jouissait jusqu'en 1849, sa popularité comme auteur, acteur et directeur de

théâtre jusqu'en 1860, lui valurent une grande notoriété de son vivant. Au point de vue littéraire, nous lui connaissons au moins un émule, le « poète bruxellois » Luppe Scherpschietter, pseudonyme du peintre Henri Schoofs, qui se réclamait ouvertement de lui dans ses *Chants et Chansons* (bilingues, 1858).

Les militants étrangers qui l'ont connu et les historiens du mouvement ouvrier ont souligné la fermeté de son caractère et l'ingéniosité avec laquelle il adaptait ses moyens de propagande au niveau du public généralement illettré auquel il s'adressait. Dans ses lettres sur *Die soziale Bewegung in Frankreich und Belgien* (1845), le professeur dr. Karl Grün consacra tout un chapitre aux activités et aux idées du « O'Connell der brabant und »flandrischer Arbeiter : ein Elementargeist des Volkes ». Tandis que la « Deutsche Brüsseler Zeitung » de von Bornstedt, Marx et Engels le qualifiait en 1847 « der gewandteste » Volksredner Belgiens. » Dans le quatrième volume de ses œuvres complètes, Rosa Luxemburg parle de lui comme « der originellste vielleicht der » internationalen sozialistischen Pioniere, der Schöpfer der ersten Arbeitervereine, der ersten demokratischen Volkslieder, des ersten Volkstheaters in Flandern ».

Julien Kuypers.

Louis Bertrand, *Histoire de la Démocratie et du Socialisme en Belgique depuis 1830*, t. 1^{er}, Bruxelles-Paris, 1907. — *Le Courrier belge* (1835-1836). *Le Radical* (1837-1838), Bruxelles. — Karl Grün, *Die soziale Bewegung in Frankreich und Belgien. Briefe und Studien*, Darmstadt, 1845. — Ida von Düringfeld, *Von der Schelde bis zur Maas*, t. III, Leipzig-Brüssel, 1861. — J. Willequet, *La vie tumultueuse de l'abbé Helsen (1791-1842)*, Bruxelles, 1956. — *Arrêt de renvoi et acte d'accusation contre Adolphe Bartels et Jacques Kats*, Bruxelles, 1839. — *Le Moniteur belge*, 1839. Compte rendu du procès devant la Cour d'assises du Brabant. — Avanti (O. Roelandt), *Een Terugblik, Bijdrage tot de Geschiedenis der Gentsche arbeidersbeweging*, Gent, 1931. — César de Paepe, article nécrologique dans *Le Peuple*, 19 janvier 1886. — L. Monteyne, H. Coopman, *Het Vlaamsch Tooneel*, Brussel, 1927. — Leo Picard, *Geschiedenis van de Vlaamse en Groot-Nederlandse Beweging*, 2 vol., Antwerpen,

1937, 1950. — *Encycl. Winkler Prins*, Biographisch Woordenboek (J. Frederiks, F. J. van den Branden). — Julien Kuypers, *Jacob Kals, agitator*, Brussel, 1930. — Id., *Bergop*, Antwerpen, 1957. — Id., *Geschiedenis van de socialistische arbeidersbeweging in België*, t. III à V, Antwerpen, 1960-1961. — Id., *Buonarroti cf. 499 et ses Sociétés secrètes en Belgique (1824-1836)*, Bruxelles, 1960.

KIENBOOM (1) (*Andreas*) ou **DAIUS**, humaniste, né à Baarland en Zélande, mort à Vienne en 1583.

Il obtint en 1547 à Louvain le grade de licencié ès arts (classé premier dans la *prima linea*), enseigna d'abord la philosophie à l'Université de Vienne, puis la médecine. Après avoir conquis dans cette Université le grade de docteur en 1558, il occupa diverses fonctions académiques, notamment le rectorat en 1564.

J. E. Opsomer.

KLEYER (*Jean-Pierre-Gustave*), avocat, bourgmestre de Liège, né à Habay-la-Vieille (province de Luxembourg) le 17 mars 1853, décédé célibataire, à Liège, le 4 avril 1939.

Le père de Gustave Kleyer, Jean-François-Joseph, né à Musson (Grand-Duché de Luxembourg) le 18 octobre 1823, était venu se fixer à Liège, venant de Namur, en 1867. Il mourut dans cette ville le 2 octobre 1912, inspecteur principal honoraire de l'enseignement primaire. Sa femme Marie-Anne-Christine Hemmer, née à Attert (Grand-Duché de Luxembourg) le 4 juillet 1830, était morte à Liège le 5 août 1904. Outre Gustave, leur fils aîné, des jumeaux naquirent à Namur de ce mariage, le 4 juin 1861 : Marie-Christine, décédée célibataire à Liège le 22 octobre 1957, et Albert, décédé à Liège le 3 août 1954, veuf de Borrego Enriqueta, née à Pontevedra (Espagne) le 1^{er} août 1866 et décédée à Bruxelles le 22 septembre 1931.

Après des études de droit à l'Université de Liège, Gustave Kleyer s'inscrivit au barreau de Liège le 8 novembre 1875. Il entra rapidement dans la

politique; c'est ainsi qu'il s'occupa activement de l'enquête scolaire instituée par la loi du 23 mars 1880, à l'initiative du député Neujean. Élu conseiller communal libéral le 19 octobre 1884, il prit place au conseil le 17 janvier 1885 et s'y distingua rapidement par son sens de l'administration; le 6 février 1888, il fut élu échevin et dirigea l'état civil, le contentieux et les beaux-arts. Le 23 décembre 1895, il passa à l'échevinat des travaux publics, où l'appelaient son attrait pour les sciences exactes et son sens esthétique.

Mais la vie politique à la fin du XIX^e siècle était fort agitée à Liège. A la suite de la révision de la Constitution et de l'élargissement du cens électoral, les socialistes entrèrent au conseil en 1896. D'autre part de graves divisions internes au sein de la gauche libérale, où s'affrontaient progressistes et doctrinaires, rendaient malaisée la formation d'un collège. Après les élections du 15 octobre 1892, le conseil comprenait 13 catholiques, 11 libéraux et 15 « radicaux-socialistes » (12 socialistes et 3 progressistes). Le bourgmestre Léo Gérard et ses amis politiques proposaient la constitution d'un collège homogène doctrinaire qui permettrait d'éviter autant que possible les discussions politiques sur les matières étrangères à l'activité communale. Le 15 janvier 1900, G. Kleyer fut élu premier échevin par 19 voix contre 16 à Valère Hénault. Mais, le progressiste Micha ayant été élu également, le mythe de l'homogénéité avait vécu, et le 5 mars, les trois échevins doctrinaires, Kleyer, Fraigneux et Falloise, donnaient leur démission. Les doctrinaires tentèrent de réaliser la représentation des groupes et de constituer un collège « d'affaires » où la majorité resterait libérale, mais dans lequel seraient représentés les deux autres groupes, catholiques et « radicaux-socialistes ». Le 30 mars, G. Kleyer était réélu échevin avec son ami politique Fraigneux, et le catholique Bottin évinçait Falloise. Mais l'élection d'un clérical en-

(1) Cf. notice MEYER (RAMUS).

traîna la démission immédiate du radical Micha. Le 5 avril, Hénault ayant refusé le poste d'échevin auquel il venait d'être appelé, Kleyer et Fraigneux démissionnèrent une nouvelle fois et le bourgmestre Léo Gérard annonça sa démission. Le 23 avril, Kleyer et Fraigneux, réélus à nouveau, persistèrent à refuser leur mandat, car le socialiste Ruffin, élu lui aussi, avait refusé de siéger avec un catholique. On était à la veille des élections générales (29 mai 1900). Ce ne fut que le 11 juin 1900 que la crise fut résolue par l'élection de deux socialistes, Ruffin et Valère Hénault, et du radical Micha qui acceptèrent de siéger à côté de Bottin. La désignation du bourgmestre de Liège prenait dans ces circonstances une importance considérable. Le gouvernement catholique de l'époque se rallia à la formule de la tripartite en choisissant Gustave Kleyer (arrêté royal du 18 juin 1900, paru au *Moniteur* du 20).

En acceptant cette lourde charge, dans des circonstances aussi délicates, le nouveau bourgmestre fit le 2 juillet 1900 une importante déclaration. Il n'y avait pas de majorité, ni au conseil ni au collège; l'administration communale était organisée « sans cohésion, sans unité de vues, sans solidarité ». Kleyer avait consulté ses amis politiques, mais il prenait soin de proclamer dans quel esprit il avait accepté la tâche proposée : « Dans l'accomplissement de mes nouvelles fonctions, j'entends me conformer résolument à ces principes fondamentaux du libéralisme belge qui consacrent dans le domaine politique et administratif communal : la liberté individuelle, laquelle comprend la liberté de conscience, la liberté du travail et le respect de la propriété privée; le développement incessant de l'enseignement public; les prérogatives communales; l'indépendance du pouvoir civil; le maintien de l'ordre et de la paix publics; la défense des lois et des institutions nationales... ».

Ses fonctions, il les remplit pendant

vingt ans avec un dévouement total aux intérêts de la ville. Il fut en effet réélu le 31 mars 1903, le 16 janvier 1908 et le 30 décembre 1911. Depuis la mort de l'échevin Bottin en 1901, remplacé par Falloise le 25 novembre 1901, le collège ne comptait plus que des membres de la gauche et de l'extrême gauche et il garda cette forme jusqu'aux élections de 1921, mais les relations furent difficiles à maintes reprises, entre les divers groupes de la majorité. Ce ne fut qu'aux élections du 15 octobre 1911 que le cartel libéral-socialiste-progressiste présenta une liste commune. L'agitation très vive en période électorale et lors de mouvements sociaux réclamait du bourgmestre du sang-froid et de l'énergie. Après les graves désordres du 3 juin 1912 qui suivirent l'échec du cartel des gauches aux élections générales, il interdit tout rassemblement, tout cortège et toute manifestation sur la voie publique, conjurant tous les habitants de « montrer dans ce moment critique le calme nécessaire pour le rétablissement de l'ordre et de la tranquillité publique ».

G. Kleyer avait abandonné le Barreau pour mieux se consacrer à sa tâche. Doué d'une grande puissance de travail, il était à l'aise dans la gestion d'une administration urbaine qui se compliquait à mesure qu'elle devait résoudre les nouveaux problèmes exigés par le progrès, qu'il s'agisse d'éclairage, de transports, d'hygiène, de logement social ou d'adduction d'eau. Aux dires d'hommes qui l'ont bien connu, « il étonnait les ingénieurs, les architectes, les médecins, par la précision de ses connaissances techniques et charmaient les artistes par la délicatesse de ses goûts et le charme de ses souvenirs » (J. Noirfalise).

Une de ses initiatives, en matière de travaux publics, la construction du boulevard des hauteurs, a fait connaître son nom aux jeunes générations. Le principe de l'exécution de ce travail qui allait permettre aux Liégeois d'admirer le panorama de leur ville

avait été approuvé le 12 janvier 1903. Un premier tronçon de Cointe à la rue Bois-l'Évêque fut exécuté dès 1904 et le public du temps appela déjà le boulevard de Cointe, boulevard Kleyer. Des extensions réunissant Cointe à Saint-Gilles furent successivement décidées en 1908 et en 1918. G. Kleyer prit aussi une grande part aux transformations des quartiers de Fragnée et des Vennes; il fut le bourgmestre de Liège au beau temps de l'Exposition de 1905. Il l'était encore en 1914 et les destinées de la ville furent entre ses mains pendant les quatre années de l'occupation ennemie.

Dès le 4 août 1914, il avait publié une proclamation appelant au calme ses concitoyens; le lendemain il les adjurait de faire preuve de courage. « L'armée allemande attaque l'en- » ceinte fortifiée de Liège. Nos forts » résistent vigoureusement. Nos trou- » pes déploient une admirable vail- » lance. Nos populations travaillent » d'un élan généreux à la défense de » la Place, le Roi l'a proclamé. Per- » sonne dans le pays ne failira à son » devoir. Liégeois, nous sommes les » premiers éprouvés. A nous, le lourd » honneur de donner à la Patrie l'exem- » ple du courage, de prouver au Roi » qu'il n'a pas trop présumé de l'éner- » gie du Peuple belge ». L'attaque de l'armée von Emmich se heurta à une solide résistance. Le 6 à l'aube des obus tombèrent sur la ville. Dans l'après-midi de cette journée, un parlementaire allemand se présenta à l'hôtel de ville pour discuter les conditions de la reddition des forts, le colonel Eckstein ayant fait hisser le drapeau blanc sur la Citadelle. Le bourgmestre proposa de le conduire auprès du général Leman, à Loncin. Le général déclara nettement qu'il ne rendrait pas les forts; les autorités civiles rentrèrent à Liège et de nouveaux obus tombèrent sur la ville. Le lendemain, le 7, aux premières heures du jour, les premiers bataillons allemands entrèrent en ville. Dans la matinée, à l'invitation du général von Emmich, le bourgmestre se rendit à

la Citadelle déjà occupée par les Allemands. Ceux-ci menacèrent de reprendre le bombardement de la ville si les forts ne se rendaient pas. G. Kleyer répondit que seul le général Leman pouvait décider. Les autorités réunies à l'Hôtel de ville chargèrent une députation composée du bourgmestre, de l'évêque de Liège, Mgr Rutten, et de Gaston Grégoire, député permanent, de mettre le Roi et le gouvernement belge au courant de la situation. Pour obtenir la promesse de différer le bombardement et l'autorisation de franchir les lignes allemandes, le bourgmestre et d'autres personnalités allèrent à la Citadelle, mais elles y furent gardées comme otages, les Allemands arguant de l'action de francs-tireurs. Seuls l'évêque et le bourgmestre purent rentrer en ville et Kleyer fut autorisé à se rendre à Loncin. Il déjeuna avec le général Leman puis continua sa route vers Waremme, d'où il téléphona au Ministre de l'intérieur, qui en référa au chef du gouvernement, le baron de Broqueville, dont la réponse fut nette : « la » tête de pont de Liège doit tenir le » plus longtemps possible ». Le bourgmestre rentra à Liège à 23 heures; la présence de nombreuses troupes allemandes le rassura sur le danger d'un bombardement, et il se rendit à la Citadelle pour y transmettre la réponse du gouvernement belge et y reconforter les otages. Le 8, d'ailleurs, les autorités allemandes déclarèrent qu'il n'y aurait point de bombardement si la population restait calme. Le 16 août, le dernier fort de la position de Liège tomba. Puis ce fut la nuit tragique du 20 août, la fusillade et les incendies place de l'Université et à Outre-Meuse. A 8 heures et demie, le 21 août, G. Kleyer était convoqué au Palais provincial par le gouverneur militaire, le général Kolewe. Celui-ci se déchâna contre les « francs-tireurs » et exigea des otages que le bourgmestre refusa de livrer, réclamant une enquête sur les événements de la nuit. Rentré à l'Hôtel de ville, il y publia une proclamation faisant connaître les

mesures de l'autorité militaire : couvre-feu à 7 heures, « les portes des » maisons devront rester ouvertes » toute la nuit ; les persiennes seront » levées ; les fenêtres seront éclairées ». Des perquisitions auront lieu pour s'assurer qu'il ne se trouve pas d'armes dans les maisons. Le 25 août, une contribution de 20 millions fut réclamée à la ville mais le bourgmestre réussit à réduire les exigences allemandes. Pendant quatre ans, il résista à l'occupant avec le même courage tranquille. « Son opposition tenace, sans » bravade, irréductible malgré les concessions mûrement pesées et consenties à propos, déjoua les calculs de l'ennemi détesté. En juriste avisé, il sut tirer parti de la Convention de La Haye ; par son sang-froid et la dignité de son attitude, il en imposa aux maîtres de l'heure : c'est ainsi qu'il réussit à gagner du temps, à faire la part du feu, et surtout dans les circonstances les plus difficiles, il parvint à faire prévaloir son avis et à épargner à ses concitoyens les vexations les plus irritantes et les prestations les plus pénibles » (E. Witmer).

Il paya son dévouement de sa santé. Atteint de cécité en 1917, il ne cessa pas, cependant, de lutter et de défendre les droits de la cité. A la libération du pays, il put enfin réduire son activité. Du moins eut-il l'honneur de recevoir à Liège le président de la République, Raymond Poincaré, et le maréchal Foch, lors de la remise à la ville de Liège de la Légion d'honneur qui lui avait été conférée dès le 7 août 1914. Lors de la « journée inoubliable » du 24 juillet 1919, il prononça un émouvant discours, dans lequel il exalta l'amitié franco-belge : « Pour nous Liégeois, Wallons, ce qui domine » en ce moment nos pensées, c'est » notre amitié pour la France, cette » amitié que nous ont transmise nos » ancêtres et qui est aujourd'hui plus » ardente que jamais. Elle puise sa » force dans la communauté de race, » de langue, de culture latine ; dans » l'identité de nos aspirations démocratiques, dans les mêmes traditions » d'honneur et de liberté ».

» cratiques, dans les mêmes traditions » d'honneur et de liberté ».

Le 19 mars 1921, Gustave Kleyer vit sa démission acceptée par le Roi et le 31 mars, le Conseil, en hommage de reconnaissance, décida que le boulevard de Cointe et son prolongement jusqu'à Saint-Gilles prendraient le nom de boulevard Gustave Kleyer. Il resta en fonctions jusqu'au 22 juin 1921. Après sa démission il continua à mettre au service de la ville sa compétence administrative et son expérience de la vie publique. Il vécut dans sa maison de la rue Fabry jusqu'au printemps de 1939, entouré de la sollicitude de sa sœur et de son frère. Il s'éteignit le 4 avril à une heure du matin après avoir demandé des « funérailles aussi simples que possible, » dans l'exclusive intimité de la famille. Ni délégations, ni discours, ni couronnes, ni fleurs. Un souvenir ». Le bourgmestre Xavier Neujean lui rendit un hommage ému, le 5 avril, à la Violette. Ses dernières volontés dépeignent l'homme. G. Kleyer, un grand modeste, un homme de devoir a été un digne serviteur de la Cité ardente.

R. Demoulin.

Bibliographie : Documentation communiquée par l'administration communale de Liège. — *Bulletin administratif de la ville de Liège*. — *La Meuse*. — *Le Journal de Liège*. — *La Gazette de Liège*. — *La Wallonie*. — Jules de Thier et Olympe Gilbert, *Liège pendant la Grande Guerre*, t. 1^{er} à IV, Liège, 1919. — Émile Witmer, *L'hommage du pays de Liège à la France lors de la remise de la croix de la Légion d'honneur à la Cité liégeoise par le président de la République française M. Raymond Poincaré*, Liège, 1923. — Th. Gobert, *Liège à travers les âges, Les rues de Liège*, Liège, 1928. — Commandant Georges Hauteclere, *Le rapport du général Leman sur la défense de Liège en août 1914*, Bruxelles, Commission royale d'histoire, 1960.

Notes biographiques : Valère Hénault, *Bulletin administratif de la ville de Liège*, séance du conseil communal du 31 mars 1921, p. 308-309. — Émile Dignette, discours le 20 mars 1921 à l'Association des Libéraux-Unis de Liège, *Journal de Liège*, 22 mars 1921. — Olympe Gilbert, *La Meuse*, 2 avril 1921. — J(ules) N(oirfalaise), *L'Express*, 12 et 13 juillet 1925. — Th. Gobert, *op. cit.*, t. III, p. 218-221. — Xavier Neujean, *Bulletin administratif de*

la ville de Liège, séance du conseil communal du 5 avril 1939, p. 394-397.

KOCK (*alias* KOCH, COX, REMACLE, DAVID et GRÖNSTRÖM), famille d'inventeurs et d'industriels wallons du XVI^e et du XVII^e siècle.

Le principal d'entre eux, Remacle dit Marcus, naquit dans l'agglomération liégeoise, probablement à Chênée, le 14 février 1585.

Il était fils de Daniel Kock et de Catherine Havens et petit-fils de Remacle Kock dit le Serwyr, ayant vécu à Limbourg-sur-Vesdre, chef-lieu du duché de ce nom.

Remacle le Serwyr et ses frères, Jean et Henri Kock, semblent s'être intéressés, dès avant le milieu du XVI^e siècle, à la métallurgie. Jean Kock possédait une part dans un « fourneau à plomb » situé à Limbourg, « par-delà le pont », et l'évêque Laurelius prononçant l'éloge funèbre de Marcus Kock à Stockholm, en 1657, rappellera que son aïeul s'était occupé de la fabrication d'instruments de pesage, fabrication qui devait rester la spécialité de la branche liégeoise de la famille jusqu'au XVIII^e siècle. Remacle était du reste apparenté à des Serwyr dits Bombardy, vraisemblablement fondeurs d'artillerie à Limbourg.

Remacle le Serwyr mourut à Limbourg vers 1588, laissant au moins quatre fils : Henri, Abel, Daniel et David, tantôt désignés sous leur patronyme traditionnel « Kock », avec variantes, tantôt cités sous le prénom de leur père « Remacle ».

Daniel Kock épousa en premières noces Catherine Havens et, en secondes, Idelette, fille de Barthélemy de Bois, de Chênée. Dès avant 1595, il avait exploité le fourneau dit « des Polets », à Liège, au quartier de Fragnée. Il le revendit, le 21 novembre 1595, à un certain Guillaume Macorps. L'acte dressé à cette occasion décrit l'établissement comme étant « un coup d'eawe et vental » (venne) joindant à un petit islea » sur lequel est érigé un fornea et

» usine pour fendre le fer », détails qui nous mettent en présence de la plus ancienne fenderie connue en Wallonie et qui confirment, d'autre part, la plus ancienne source suédoise relative aux origines de Marcus Kock, savoir son éloge funèbre, prononcé par l'évêque Olavo Laurelius, en 1657. Celui-ci rappellera que Daniel Kock, le père du défunt, avait été un homme riche d'idées, ayant de grandes connaissances en fait d'exploitations minières et métallurgiques, auteur de plusieurs inventions, notamment du laminoir à rouleaux taillants, pour la division du fer en feuillards et en vergettes.

On sait que, dès le XVII^e siècle, les Liégeois revendiquaient l'honneur de l'invention des fenderies. En fait, hormis certains textes relatifs au découpage du fer, insuffisamment précis pour être décisifs, on observe que c'est dans le dernier quart du XVI^e siècle qu'apparaissent aux rives de la Meuse les machines à diviser le fer et que leur fonctionnement était dirigé par Daniel Kock : c'est lui qui régissait, en ces années, les fenderies de Henne, Hoster et Vaux-sous-Chèvremont, propriétés du grand industriel liégeois Laurent Budbach.

En 1613, Hurtino de Ugarde, « pagador » général des Pays-Bas espagnols, décrivant le nouveau procédé dans un rapport adressé au roi d'Espagne, déclare que, grâce aux machines liégeoises, « deux hommes feraient » plus en vingt-quatre heures que « cent autres employant le mode de » fabrication espagnol ».

En effectuant ainsi mécaniquement une grande partie du travail manuel, les fenderies liégeoises donnèrent à la clouterie mosane un essor inouï et lui conquièrent la première place sur le marché européen.

En même temps que les fenderies de la Vesdre, Daniel Kock exploitait en association les importantes minières de la Blanche Plombière, à Prayon-Trooz.

Il fut père d'au moins neuf enfants dont la plupart s'adonnèrent à l'in-

